

**Conseils pour l'entretien professionnel des Professeurs des Écoles Stagiaires
lauréats du CRPE 2020 en vue de leur titularisation**

M2 MEEF mention 1

L'entretien professionnel obligatoire des professeurs des écoles stagiaires dure 30 mn :

- **10 mn d'exposé d'une situation professionnelle vécue durant l'année scolaire en cours (description, analyse, réflexion, choix réalisés).**
- **20 mn d'échange avec la commission composée d'un IEN et d'un professeur des écoles : poursuite de l'analyse, réflexion au regard des textes institutionnels, des responsabilités ; des relations, de la communication, la coopération ; des compétences professionnelles quant aux contenus disciplinaires, didactiques.**

Je vous propose :

- I. Le modèle d'avis qui sera rendu par la commission issu du BO n°49 du 24/12/2020 : p. 2
- II. Les items de la situation professionnelle vécue en 2020-21 : p. 4.
- III. Des conseils pour réaliser l'exposé de 10 mn : p. 5.
- IV. Des conseils pour l'échange de 20 mn : p. 9.

Avec des liens vers des fiches-résumés de textes officiels ou des fiches d'aide.

J'ai mis beaucoup de choses, faites vos choix !

I. L'avis qui sera rempli par la commission lors de votre entretien :

Texte de référence : BO n°49 du 24 décembre 2020 *Entretien professionnel des lauréats de la session 2020 de certains concours de recrutement en vue de leur titularisation.*

Ce BOEN présente un modèle d'avis que j'ai reproduit ici en ne laissant que ce qui concerne les professeurs des écoles stagiaires (ce modèle s'applique aussi aux professeurs du second degré, CPE et psychologues) :

Modèle d'avis rendu par la commission	
(cf. annexe à l'arrêté du 28 août 2020)	
Nom :	Prénom :
Corps ou échelle de rémunération :	Discipline/spécialité :
Concours 2020 concerné :	
Académie :	
Année scolaire :	

<i>Présentation par le stagiaire (ou le maître en période probatoire) d'une situation professionnelle personnelle vécue pendant l'année scolaire en cours (durée 10 mn)</i>			
	Satisfaisant	À consolider	Insuffisant
Communication (forme) : respect de la durée de la présentation, attitude, clarté de l'expression. <i>Observations :</i>			
Qualité de l'analyse de la situation professionnelle vécue pendant l'année en cours La situation professionnelle vécue par le stagiaire ou le maître en période probatoire pendant l'année en cours se définit comme un exemple de séquence, de séance pédagogique ou d'évènement qui a conduit le stagiaire à mettre en œuvre des qualités pédagogiques, didactiques et de gestion de classe avec une classe ou un groupe d'élèves. Le stagiaire ou le maître en période probatoire est invité à indiquer les ressources qu'il a mobilisées pour ce faire (compétences et connaissances acquises par la formation, réflexion personnelle, conseils de son tuteur, de ses pairs, de sa hiérarchie, etc.) et les leçons qu'il tire de cette expérience pour sa pratique professionnelle. La situation professionnelle peut être présentée comme positive ou négative, mais il importe que l'exposé du stagiaire ou le maître en période probatoire traduise sa capacité de réaction et de réflexion sur l'exercice de son métier. <i>Observations :</i>			
Pertinence des choix que le stagiaire (ou le maître en période probatoire) a été amené à faire au regard de ses obligations professionnelles et du référentiel de compétences. <i>Observations :</i>			

<i>Échange avec la commission consécutif à la présentation par le stagiaire (ou le maître en période probatoire) (durée 20 mn)</i>			
	Satisfaisant	À consolider	Insuffisant

Communication (forme) : positionnement vis-à-vis de la commission, qualité de l'échange et de l'argumentation. <i>Observations :</i>			
Capacité d'analyse et de réflexivité dans les domaines de compétences suivants :			
L'intégration des éléments réglementaires et institutionnels dans l'exercice des responsabilités attachées à sa fonction (droits et des devoirs du fonctionnaire et de l'agent public, valeurs de la République et service public de l'éducation, etc.). <i>Observations :</i>			
Les compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement. <i>Observations :</i>			
Les compétences professionnelles liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique. <i>Observations :</i>			

Avis de la commission d'entretien professionnel concernant la capacité d'analyse et de réflexivité par rapport à la pratique professionnelle de l'année en cours de			
M/Mme	Nom	Prénom	
Favorable		Défavorable	Réservé
Appréciation littérale :			

Date :
Membre du corps d'inspection
Nom et prénom :
Qualité :
Signature :
Membre du corps auquel appartient le stagiaire (professeur des écoles)
Nom et prénom :
Qualité :
Signature :

Pour l'enseignement public, cet avis est communiqué au jury académique de titularisation compétent.
Pour l'enseignement privé sous contrat, cet avis est communiqué au jury académique chargé de la proposition de délivrance d'un contrat ou d'un agrément définitif compétent.

Le fonctionnaire stagiaire ou le maître en période probatoire a accès, à sa demande, à l'avis de la commission.

II. Les items de la situation professionnelle vécue en 2020-21 (positive ou négative) :

1. Choisir :

Une séquence	ou	Une séance	ou	Un évènement
--------------	----	------------	----	--------------

2. Mise en œuvre :

Pédagogique	Didactique	Gestion de classe (ou groupe)
-------------	------------	-------------------------------

3. Ressources mobilisées :

Compétences et connaissances acquises par la formation	Réflexion personnelle	Conseils du/des tuteur(s)	Conseils des pairs	Conseils de la hiérarchie
--	-----------------------	---------------------------	--------------------	---------------------------

4. Les leçons tirées de cette expérience :

Pour votre pratique professionnelle	Votre analyse
-------------------------------------	---------------

5. Tout au long de l'exposé, montrer :

Votre capacité de réaction	Votre capacité de réflexion sur l'exercice de votre métier
----------------------------	--

III. Conseils pour réaliser l'exposé de 10 mn :

1. Choisir une séquence ou une séance ou un évènement :

- Si vous choisissez une séquence, elle ne doit pas être trop longue car vous ne devez pas rester dans la description : c'est l'analyse qui sera évaluée.

- Si vous choisissez une séance, elle doit être significative et située dans une séquence. Voici des modèles :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/01/06/modeles-fiches-de-preparation-et-sequence-vierges-en-odt/>

- L'événement peut-être un projet mené, la construction des règles de vie de classe avec vos élèves, un parcours (santé, PEAC, citoyen) etc.

→ Appuyez-vous sur votre fiche de préparation ou votre fiche de séquence. Dans tous les cas, il faudra mentionner les objectifs précis, les compétences (au regard des programmes de 2020 et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture), le matériel, les consignes, le déroulement. Mais aussi :

→ Cycle 1 : en quoi cette activité renforce la préparation aux apprentissages fondamentaux recommandations pédagogiques (BO n°22 du 29 mai 2019).

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/09/28/fiche-de-preparation-vierge-cycle-1-programme-2020-et-aide-a-la-conception/>

→ Cycle 2 : en quoi cette activité renforce les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) du volet 1 des programmes de 2020. Contribution de cet enseignement au socle commun de connaissances de compétences et de culture de 2016 du volet 2. Les repères annuels de progression en français, mathématiques et enseignement moral et civique.

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2021/01/06/fiche-de-preparation-vierge-cycle-2-programme-de-2020-et-aide-a-la-conception/>

→ Cycle 3 : en quoi cette activité stabilise et affermit, pour tous les élèves, les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) du volet 1 des programmes de 2020. Contribution de cet enseignement au socle commun de connaissances de compétences et de culture de 2016 du volet 2. Les repères annuels de progression en français, mathématiques et enseignement moral et civique.

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2021/01/18/fiche-de-preparation-vierge-cycle-3-programme-de-2020-et-aide-a-la-conception/>

2. Mise en œuvre :

Pédagogique	Didactique	Gestion de classe (ou groupe)
-------------	------------	-------------------------------

- **Pédagogique** : pensez au matériel (à manipuler, à partager, à transformer, aux ressources...) ; au type d'activité (découverte, manipulation, jeu, description, expérimentation, observation, situations-problèmes, évaluation,) ; à votre rôle d'enseignant (mener, organiser, parler, écouter, écrire devant les élèves, aider, encourager, réguler, évaluer, observer...) ; l'activité précise des élèves (rechercher, expérimenter, dialoguer, convaincre, réfléchir, appliquer, corriger, répondre, analyser, observer, lire, écrire, écouter...) ; la différenciation pédagogique ; les consignes... Votre efficacité.

Cycle 1 : sécurité affective, épanouissement des élèves. Rôle de l'ATSEM comme partenaire.

Cycle 2 : le croisement entre les enseignements, l'éducation aux médias et à l'information.

Cycle 3 : le croisement entre les enseignements, l'éducation aux médias et à l'information.

Didactique : matériel, technique, méthode spécifiques utilisés dans un domaine disciplinaire particulier, par rapport à votre contenu. Les interactions entre les élèves, les élèves et vous, les élèves et le contenu. Les représentations des élèves, les résistances, les obstacles...,

Gestion de classe : de la classe entière, d'un groupe, des groupes selon l'activité, le lieu (EPS...). Doyle (1986) définit la gestion de classe comme l'ensemble de pratiques éducatives de l'enseignant afin d'installer et préserver dans sa classe des modalités permettant son enseignement et l'apprentissage des élèves. La variable ayant le plus d'influence sur la réussite des élèves serait une bonne gestion du temps. Vous pouvez aussi aborder l'espace, la préparation, la gestion matérielle, la pose de voix, le règlement de classe, le choix des activités, l'aménagement de la classe...

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2017/08/25/gestion-de-classe/>

3. Ressources mobilisées :

Compétences et connaissances acquises par la formation	Réflexion personnelle	Conseils du/des tuteur(s)	Conseils des pairs	Conseils de la hiérarchie
--	-----------------------	---------------------------	--------------------	---------------------------

Formation : vos cours à l'INSPE (voire durant votre licence) en présentiel et à distance, les séances d'analyse de pratique, le mémoire...

Réflexion personnelle : vos lectures scientifiques (mémoire) et pédagogique (classe), vos recherches sur internet, la synthèse des apports que vous avez appris (vidéos, lecture, conférences, pratiques personnelles (arts, musées, lectures...)). Votre réflexion personnelle dans l'action, juste après ou bien après en fonction d'échanges avec les pairs...

Conseils de vos tuteurs : voir vos bulletins de visite conseil et évaluative.

Conseils des pairs : le rôle du mentorat dans l'apprentissage du métier (CPC, directeur, collègues, autres stagiaires, les réseaux sociaux...) et plus largement le RASED, l'infirmière scolaire, un intervenant extérieur, le bibliothécaire, des collègues du collège...

Conseils de la hiérarchie : conseils de l'IEN, la DSDEN en début d'année... voire le CPC quand il représente l'IEN.

4. Les leçons tirées de cette expérience :

Pour votre pratique professionnelle	Votre analyse
-------------------------------------	---------------

Pour votre pratique professionnelle : ce que cette situation professionnelle a apporté quant à l'apprentissage du métier par rapport à vos connaissances, vos compétences, comment dépasser une activité, votre prise de risques mesurée (essai d'une différenciation pédagogique), le réinvestissement dans un autre niveau de classe, en éducation prioritaire, en milieu rural. La nécessité de vous former tout au long de votre carrière (stages, animations pédagogiques mais aussi votre auto-formation). Votre progression en gestion de classe, ce qui l'a influencée. L'envie d'apprendre des élèves, leur motivation et la vôtre. Votre épanouissement professionnel.

Votre analyse : quant aux réussites et aux difficultés des élèves : le statut de l'erreur, la pédagogie différenciée, la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers : handicapés, dys., du voyage, ENAF, intellectuellement précoces, en grande difficulté... L'observation de vos élèves durant une activité ou hors contexte car la polyvalence du métier nous permet de voir les réussites, les compétences dans d'autres domaines et cela peut servir d'appui pour faire acquérir une notion difficile pour certains. Vous avez utilisé une méthode, un dispositif pédagogique mais vous auriez pu faire également autrement (travail en petits groupes, supports différents etc.). La gestion du(des groupes, la précision des consignes, tenir compte de l'âge des enfants, leur niveau, la place de l'activité dans la journée, les pré-requis. Les compétences numériques (CRCN 2019). Vous avez enseigné, les élèves ont-ils appris, ont-ils compris. Avez-vous atteint vos objectifs. La relation éducative.

5. Tout au long de l'exposé, montrer :

- **Votre capacité de réaction** : ce que vous avez fait évoluer pendant la séance suite à des remarques des élèves ou leur agitation ; votre capacité à ajouter un exercice ou en enlever un au regard de la gestion du temps ; la prise en compte des difficultés durant l'activité ; les relances effectuées ; la reformulation de consignes.

Votre capacité de réaction après la séance : l'influence du déroulé de la séance sur la préparation de la suivante ; les perspectives offertes pour la suite ; la prise en compte des difficultés (APC, petits groupes, reprise partielle et modifiée de la séance...) ; les remédiations envisagées ; la mémorisation des notions ; l'automatisation ; l'évaluation.

Votre savoir professionnel est un répertoire (Schön, 1983) constitué de vos différentes expériences professionnelles qui vous aide à analyser une situation présente afin d'agir au mieux. Ce répertoire a évolué cette année avec vos expériences dans la classe notamment.

Je vous conseille la lecture de cet article :

Malo C. (2011). Apprendre en contexte de stage : une dynamique de transformation de son répertoire. *Revue des sciences de l'Éducation*, 37(2), p. 237-255.

- **Votre capacité de réflexion sur l'exercice de votre métier** : ce que vous avez appris cette année en stage en ayant cette classe en responsabilité mais en la partageant. Montrez vos marges de progression, dans quels domaines, le rôle des outils de préparation (cahier journal, fiches de préparation...). Les comportements des élèves. Votre développement professionnel (comment faire évoluer vos savoirs en lien avec la recherche tout au long de votre carrière), apprivoiser

votre résistance aux changements, votre efficacité dans l'enseignement, vous en tant que praticien réflexif en devenir.

- Pertinence de vos choix au regard de vos obligations professionnelles et du référentiel de compétences : vos choix dépendent du niveau de classe, du niveau des élèves, de l'école (REP, PEP+, milieu rural, nombre de classes...), du travail en équipe (pédagogique, éducative), des circonstances (dont la pandémie mais pas uniquement, cela peut être par exemple le fait de disposer d'une salle pour l'EPS ou non). Pensez aux paramètres de temps et d'espace.

N'oubliez pas de mettre en lien votre exposé avec le référentiel de compétences professionnelles (BO n°30 du 25/07/2013) :

1. Faire partager les valeurs de la République.
 2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
 4. Prendre en compte la diversité des élèves.
 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.
 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.
 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
 10. Coopérer au sein d'une équipe.
 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.
 12. Coopérer avec les parents d'élèves.
 13. Coopérer avec les partenaires de l'école.
 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
- P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
- P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

IV. Conseils pour l'échange de 20 mn :

1. Communication (forme) : positionnement vis-à-vis de la commission, qualité de l'échange et de l'argumentation

Vous avez face à vous un supérieur hiérarchique et un futur collègue. Vous devez faire preuve d'écoute, élaborer des réponses en argumentant. Il n'y a pas souvent une seule réponse mais plusieurs suivant le contexte, les choix pédagogiques... Ne coupez pas la parole, montrez que vous avez une aptitude à dialoguer, écouter les conseils mais aussi donner votre avis si on vous le demande. Prenez appui sur les textes officiels, vos lectures pédagogiques et scientifiques (en lien avec votre mémoire par exemple, vos cours, vos lectures...).

2. Capacité d'analyse et de réflexivité dans les domaines de compétences suivants :

De nombreux éléments de réponses sont dans le Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation paru au BO n°30 du 25 juillet 2013 (voir plus haut) :

- L'intégration des éléments réglementaires et institutionnels dans l'exercice des responsabilités attachées à sa fonction (droits et des devoirs du fonctionnaire et de l'agent public, valeurs de la République et service public de l'éducation, etc.).

Vous allez être titularisé comme fonctionnaire de l'État, cela vous engage au niveau de vos droits, devoirs et obligations (voir fiche CRPE CSE n°20) : montrez que vous êtes responsable (sécurité des élèves mais aussi attention portée à chacun). Vos principes éthiques :

Faire partager les valeurs de la république (Référentiel des compétences professionnelles) : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes discriminations ; développement de l'esprit critique ; différencier savoirs et opinions ; respecter la pensée des autres :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/09/02/crpe-connaissance-du-systeme-educatif-fiche-resume-19-surveillance-des-eleves-20-droits-devoirs-du-fonctionnaire-enseignant/>

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/03/02/crpe-connaissance-du-systeme-educatif-fiche-resume-17-le-harcelement-18-les-obligations-de-service/>

Vous inscrivez votre action dans le cadre des principes du système éducatif (lois d'orientation de 2013, loi pour une école de la confiance de 2019, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de 2016, l'instruction obligatoire à 3 ans...) et dans le cadre réglementaire de l'école (son règlement intérieur, son conseil d'école, son projet d'école...). Vous êtes un maillon et votre action et celle de vos collègues contribuent à la réussite de tous les élèves.

Voici des résumés de textes officiels pour vous aider :

- Les programmes du cycle 1 de 2020 :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/07/30/programme-de-lecole-maternelle-bo-n31-du-30-juillet-2020-resume-comparatif-2015-2020-et-bo-surligne-3-changements/>

- Les programmes du cycle 2 de 2020 en français :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/10/02/crpe-francais-fiche-resume-n17-le-programme-du-cycle-2-de-2020-francais/>

- Les programmes du cycle 3 de 2020 en français :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/10/06/crpe-francais-fiche-resume-n18-le-programme-du-cycle-3-de-2020-francais/>

- La loi d'orientation de 2013 :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2019/12/22/crpe-connaissance-du-systeme-educatif-fiche-resume-3-loi-dorientation-2013-fiche-resume-4-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-2019/>

- La loi pour une école de la confiance :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2019/08/30/loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-lessentiel-concernant-lecole-maternelle/>

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/05/11/crpe-francais-fiche-resume-n6-la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-de-2019/>

- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de 2016 :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2018/04/05/les-socles-communs/>

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2020/03/02/crpe-connaissance-du-systeme-educatif-fiche-resume-17-le-harcelement-18-les-obligations-de-service/>

- Les évaluations CP et CE1 :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2021/01/25/crpe-connaissance-du-systeme-educatif-fiche-resume-24-les-evaluations-cp-et-ce1/>

- Les compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement.

Le métier de PE est un métier relationnel avec les enfants mais tout autant avec les adultes (IEN, CPC, directeur, adjoints, parents, ATSEM, AESH, maire, responsables d'associations, médecine scolaire, personnel de cantine, de service, personnels communaux, principal de collège, orthophoniste, psychomotricien...).

Avez-vous animé une réunion de parents, votre participation aux différents conseils (conseil d'école, conseil de cycle, conseil des maîtres, conseil école-collège) ; avez-vous participé à des réunions concernant des projets collectifs (PPRE, avec le psychologue, avec des membres d'association...), à distance avec le numérique...

Vos relations avec les parents : au quotidien, les outils (LSU, cahier de liaison, cahier de vie, blog d'école), lors d'échanges sur les résultats et le comportement de leur enfant (relation de confiance, respectueuse, sans jugement de l'éducation donnée, l'appui sur les acquis de l'enfant plutôt que sur ses difficultés...).

-Les décloisonnements et/ou échanges de service dans l'école.

- Les compétences professionnelles liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.

Vos connaissances des programmes de 2020 (savoirs scolaires), du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des textes officiels, les prescriptions qui régissent le métier.

Vos connaissances sur l'enfant (développement langagier, moteur, cognitif, social, affectif...), les élèves comme leurs apprentissages, leurs caractéristiques sociales (savoirs sur les élèves).

Vos savoirs professionnels : gestes professionnels (*« Un geste professionnel est un signe verbal et non verbal adressé à un ou plusieurs élèves pour susciter leur activité. Il est fait pour être compris. Il manifeste une intention que les élèves doivent être en mesure de comprendre. Il relève d'une culture scolaire et disciplinaire partagée »*. Morel, Bucheton *et al.* (2015). Vos connaissances des contenus à transmettre. Votre développement professionnel (amélioration de vos savoirs, de vos capacités...). Le lien entre savoirs théoriques et savoirs pratiques.

Pour finir, voici une fiche afin de gérer votre stress à l'oral :

<https://sophiebriquetduhaze.fr/2021/02/16/crpe-connaissance-du-systeme-educatif-fiche-resume-27-gerer-le-stress-a-loral-du-crpe/>

Bon courage à toutes et tous !